

COMMUNIQUE DE PRESSE



Établissement Public
Foncier et d'Aménagement
de la Guyane

La Fabrique Amazonienne
14, Esplanade de la cité d'affaire

CS 30059
97351 MATOURY
www.epfag.fr

Agence Manifeste

Rachel BRUNELLA
rachel.brunella@manifeste.fr
Port : 06 21 03 08 30
Tél : 01 55 34 99 84

Service communication

Clara CLET
Responsable de la
communication
0594 38 77 03
communication@epfag.fr

L'écoquartier Palika, 1^{ère} opération d'aménagement estampillée « OIN Guyane » : un chantier spectaculaire en cours à Cayenne, un modèle d'écoquartier amazonien durable

Lundi 12 octobre 2020, l'EPFA Guyane organisait une visite de chantier de l'écoquartier Palika à Cayenne en présence de Marc Del Grande, Préfet de la Guyane, Marie-Laure Phinéra-Horth, Sénatrice-Maire de Cayenne, Isabelle Patient, Vice-Présidente de la Collectivité Territoriale de Guyane, Chester Leonce, Conseiller municipal et communautaire et Steve Roldan, Conseiller municipal - ville de Cayenne. L'écoquartier Palika est la première opération d'aménagement urbain estampillée « OIN Guyane » pilotée par l'EPFA Guyane. Elle a candidaté pour l'étape 2 de la labellisation « ÉcoQuartier ». La ZAC a été validée par arrêté préfectoral en 2017. Sa construction a débuté en novembre 2019 et les travaux qui se déroulent uniquement pendant la saison sèche suivent le calendrier. Sa livraison est prévue en 2022-2023.

L'écoquartier Palika est l'illustration du modèle urbain durable guyanais développé par l'EPFA Guyane

Pour Denis Girou, directeur de l'EPFA Guyane « *Palika, premier écoquartier estampillé « OIN Guyane » est une réponse aux besoins de logement et de développement territorial de la Guyane. Situé à 4 km du centre de Cayenne, limitrophe de Remire-Montjoly, le terrain de 130 ha est délimité par le Mont Lucas, le Mont Saint Martin et la Montagne du Tigre, à proximité. Il s'inscrit au cœur d'aires d'influence entre le Pôle universitaire, le centre commercial Montjoly2 et le collège Justin Catayée. Ce lieu, qui est aujourd'hui une friche urbaine, a un potentiel naturel et paysager que nous allons valoriser, en appliquant les principes d'aménagement de la ville amazonienne : transformer les contraintes en atouts, minimiser l'impact environnemental, favoriser une économie circulaire des matériaux utilisés, penser des voiries et des espaces publics en concertation avec les habitants »*



De gauche à droite : Steve Roldan, Conseiller municipal - ville de Cayenne, Marc Del Grande, Préfet de la Guyane, Marie-Laure Phinéra-Horth, Sénatrice-Maire de Cayenne, Isabelle Patient Vice-Présidente, CTG, Denis Girou, Directeur Général de l'EPFA Guyane, Chester Leonce, Conseiller Municipal et Communautaire.

©EPFA Guyane

Reprofilage et sécurisation du Mont Lucas, partie intégrante du paysage de l'écoquartier.

Avant la végétalisation du Mont, des interventions spectaculaires telles que le nivellement, le remodelage, la sécurisation, le terrassement du Mont Lucas à l'aide de bumpers de 50 tonnes sont en cours. 80.000 m³ de terre ont été excavés du Mont Lucas pour le sécuriser et ont été revalorisés dans le chantier pour du remblais. 30% de matériaux locaux seront utilisés dans la construction de l'écoquartier.



A droite au 2^{ème} plan, le Mont Lucas.



Réemploi de la terre latéritique

Gestion durable du cycle de l'eau et des eaux pluviales : renforcement des trames vertes et bleues.



Les monts qui enserrent l'écoquartier sont des contraintes naturelles (Le secteur de Palika constitue un bassin versant drainé par la crique Montabo, qui prend sa source à la montagne du tigre et se jette dans l'Anse Chaton à Cayenne) mais surtout un atout paysager à valoriser.



L'écoquartier intègre dès sa conception la gestion des eaux pluviales comme un principe fondateur à respecter en introduisant des systèmes de noues (canaux à ciel ouvert) qui mailleront le quartier et participeront à la mise en valeur du paysage. Les eaux seront collectées dans deux bassins de compensation paysagers de 6000m² et 7000m².

Un parc urbain qui contribue à la gestion des eaux pluviales.

L'écoquartier s'articulera autour d'un parc urbain de 3,5 ha. Il conjugue régénération du corridor écologique existant entre Cayenne et Remire-Montjoly, gestion des eaux pluviales et équipements récréatifs. Il proposera des équipements publics de qualité (city stade, boulodrome, espace de pique-nique, jeux pour tous...), espace de promenades.

Un soin particulier est apporté à la bonne intégration du projet à son environnement immédiat, en assurant des continuités urbaines au regard des franges bâties voisines.



Désenclavement du secteur et amélioration du maillage viaire.

L'écoquartier Palika fera le lien entre Cayenne et Rémire Montjoly, deux communes qui sont connectées par la route de Baduel mais dont les relations sont encore pauvres. L'arrivée du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) porté par la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), reliera les deux communes, désenclavera le secteur, créera une connexion entre les quartiers. Son tracé est pris en compte aujourd'hui dans les travaux. Palika s'articulera autour d'un boulevard urbain reliant la route de Suzini à l'Est au chemin des Encens au Sud. Des voiries partagées mailleront le quartier. Des pistes cyclables et des sentes piétonnes favoriseront les modes de déplacement doux et mèneront aux services et équipements principaux du quartier.

Garantir un habitat durable : mixité des logements au programme.

La programmation prévoit 500 logements dont 60% de logements sociaux et 40% de logements libres, 900 m² de services et un groupe scolaire. Ils seront répartis dans un souci de mixité typologique (petits logements collectifs, habitats intermédiaires, maisons de ville, maisons jumelées), sociale et fonctionnelle. Un groupe scolaire s'ouvrira sur l'axe majeur via une esplanade, qui sera le lieu d'animation urbaine autour duquel s'implanteront des bureaux et des commerces en pied d'immeuble.

Crédits Photo : EPFA Guyane


Cout de l'opération : 17,5 M€ - **Maitrise d'ouvrage** : EPFA Guyane - **Maitrise d'œuvre** : **Bureau d'études techniques**, Guyane Technique Infrastructure (GTI) - **Architecte**, ARA Architecture - **Paysagiste**, Détails et Paysage – **Entreprises** : Eiffage, STRG - Société de Travaux Routiers et Généraux Guyane.


[Twitter: @EpfaGuyane](https://twitter.com/EpfaGuyane) - www.epfag.fr

À propos de l'EPFA Guyane : créé en 1996, l'EPAG (Établissement Public d'Aménagement de Guyane) a changé de statut au 1^{er} janvier 2017 pour devenir un EPFA (établissement public foncier et d'aménagement). Il est dirigé par Denis Girou, IGPEF. Rodolphe Alexandre, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), a été élu président du conseil d'administration. L'EPFA Guyane, établissement public de l'état à statut particulier, s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes.

Sa mission s'articule autour de trois axes :

 **faire la ville amazonienne durable et contribuer au développement économique** dans le cadre de sa mission d'établissement public d'aménagement ;

 **maîtriser le foncier** pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission d'établissement public foncier ;

 **participer au développement agricole** de la Guyane dans le cadre de sa mission de SAFER.
Une opération d'intérêt national, OIN, à laquelle les élus de Guyane ont été associés, a été instaurée par décret le 14 décembre 2016. Elle s'organise autour de trois bassins d'urbanisation : Saint-Laurent du Maroni et Mana, Kourou, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, représentant 24 secteurs géographiques différents. **La Guyane est la première opération d'intérêt national ultramarine.** Elle sera mise en œuvre par l'EPFA Guyane. Pour mener à bien l'aménagement des secteurs de l'OIN, l'établissement sera doté de 1 500 hectares de foncier appartenant à l'État et a reçu un financement de 7,7 millions d'euros pour conduire les études nécessaires aux futures opérations.